

1,3-Dimethyl-2-imidazolidinone

67484-1L

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : 1,3-Dimethyl-2-imidazolidinone

FDS-nombre : 000000020268

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : 1,3-diméthylimidazolidine-2-one

No.-CAS : 80-73-9

Numéro d'Enregistrement REACH : n'est disponible

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne

Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA

Téléphone : (49) 5137-999 0

Téléfax : (49) 5137-999 123

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: PMTEU Product Stewardship:
SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1 basé

1,3-Dimethyl-2-imidazolidinone

67484-1L

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Lésions oculaires graves Catégorie 1

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Toxicité pour la reproduction Catégorie 2

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 2

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Testicule) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H302

H318

H361

H373

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque des lésions oculaires graves.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Testicule) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence :

P260

P280

P301 + P330 + P331

P305 + P351 + P338

P308 + P313

Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

1,3-Dimethyl-2-imidazolidinone

67484-1L

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

2.3. Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
1,3- diméthylimidazolidine-2- one	80-73-9 201-304-8	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Repr. 2; H361 STOT RE 2; H373	100 %	1*

1* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

En cas d'inhalation, faire respirer de l'air frais et demander l'avis d'un médecin.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Protéger l'oeil intact.

Ingestion:

1,3-Dimethyl-2-imidazolidinone

67484-1L

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

oxydes d'azote

oxydes de carbone (CO, CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuel. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Veiller à une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.

1,3-Dimethyl-2-imidazolidinone

67484-1L

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Porter un équipement de protection individuel. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	End-use / Impact	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarks
-----------	------------------	--------------------	--------	--------------------	---------

1,3-Dimethyl-2-imidazolidinone

67484-1L

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

1,3-diméthylimidazolidine-2-one	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		1,1 mg/m3	Inhalation	
1,3-diméthylimidazolidine-2-one	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		21,2 mg/m3	Inhalation	
1,3-diméthylimidazolidine-2-one	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,15mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
1,3-diméthylimidazolidine-2-one	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		0,55 mg/m3	Inhalation	
1,3-diméthylimidazolidine-2-one	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		10,6 mg/m3	Inhalation	
1,3-diméthylimidazolidine-2-one	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		0,75mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
1,3-diméthylimidazolidine-2-one	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		0,15mg/kg bw/d	Ingestion	

Des données sur PNEC ne sont pas disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374; godillots protecteurs EN-ISO 20345.
Ne pas respirer les poussières.

Mesures d'ordre technique

En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains:

Matière des gants: caoutchouc butyle
délai de rupture: > 480 min

1,3-Dimethyl-2-imidazolidinone

67484-1L

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Butoject® 898

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	:	liquide
Couleur	:	incolore
poids moléculaire	:	114,15 g/mol
Point/intervalle de fusion	:	7,5 °C Méthode: OCDE Ligne directrice 102
Point/intervalle d'ébullition	:	222 °C Méthode: 92/69/EEC, A.2
Point d'éclair	:	95 °C Méthode: 92/69/EEC, A.9
Température d'auto-inflammabilité	:	300 °C

1,3-Dimethyl-2-imidazolidinone

67484-1L

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

Pression de vapeur	:	env. 0,2 hPa à 25 °C Méthode: OCDE 104
Densité	:	1,06 g/cm ³ Méthode: OCDE Ligne directrice 109
Hydrosolubilité	:	Méthode: OCDE Ligne directrice 105 soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow -0,3 à: 25 °C Méthode: OCDE Ligne directrice 107

9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts
Des chlorures d'acide

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes de carbone (CO, CO₂) et oxydes nitreux (NO_x).

1,3-Dimethyl-2-imidazolidinone

67484-1L

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 300 - 2.000 mg/kg

Méthode: OECD 423

Toxicité aiguë par voie cutanée:

DL50

Espèce: Lapin

Valeur: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 434

Toxicité aiguë par inhalation:

donnée non disponible

Irritation de la peau:

Espèce: Lapin

Résultat: irritation légère

Méthode: OCDE Ligne directrice 404

Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Irritation des yeux:

Espèce: Lapin

Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

Méthode: OCDE Ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Espèce: Souris

Résultat: non sensibilisant

Méthode: OECD 429

Cancérogénicité:

Note: donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Danger par aspiration:

donnée non disponible

Autres informations:

donnée non disponible

1,3-Dimethyl-2-imidazolidinone

67484-1L

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Essai en semi-statique

Espèce: *Oryzias latipes* (Killifish rouge-orange)

Valeur: > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 203

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50

Biomasse

Espèce: *scenedesmus subspicatus*

Valeur: > 100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50

Taux de croissance

Espèce: *scenedesmus subspicatus*

Valeur: > 100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CE50

Immobilisation

Espèce: *Daphnia magna*

Valeur: > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

aérobique

Résultat: Difficilement biodégradable.

Méthode: Ligne directrice 301F de l'OCDE pour les essais

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

1,3-Dimethyl-2-imidazolidinone

67484-1L

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone	Pays	Numéro de téléphone
------	---------------------	------	---------------------

1,3-Dimethyl-2-imidazolidinone

67484-1L

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

Autriche	+4314064343	Lettonie	+37167042473
Belgique	070 245245	Liechtenstein	n'est disponible
Bulgarie	(+35929154233	Lituanie	+370532362052
Croatie	(+3851)23-48-342	Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Chypre	n'est disponible	Malta	n'est disponible
République Tchèque	+420224919293; +420224915402	Pays-Bas	030-2748888
Danemark	82121212	Norvège	22591300
Estonie	16662; (+372)6269390	Pologne	n'est disponible
Finlande	9471977	Portugal	808250143
France	+33(0)145425959	Roumanie	n'est disponible
Grèce	n'est disponible	Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Hongrie	(+36-80)201-199	Slovénie	n'est disponible
Islande	5432222	Espagne	+34915620420
Irlande	+353(1)8092166	Suède	112 (begär Giftinformation); +46104566786
Italie	n'est disponible	Royaume Uni	n'est disponible
Allemagne	Berlin : 030/19240		
	Bonn : 0228/19240		
	Erfurt : 0361/730730		
	Fribourg : 0761/19240		
	Göttingen : 0551/19240		
	Homburg : 06841/19240		
	Mainz : 06131/19240		
	Munich : 089/19240		

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
N'est pas en conformité avec l'inventaire

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

1,3-Dimethyl-2-imidazolidinone

67484-1L

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

Corée. Toxic Chemical Control Law (TCCL) List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

1,3-diméthylimidazolidine-2-one	:	H302	Nocif en cas d'ingestion.
		H318	Provoque des lésions oculaires graves.
		H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
		H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Testicule) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange

1,3-Dimethyl-2-imidazolidinone

67484-1L

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.
